



Separation (pas mariage) avec enfant et nouveau compagnon

Par **nthlgt**, le **16/06/2008** à **20:07**

Bonjour,
Je suis séparée depuis maintenant 9 ans et j'ai fait une main courante lorsque je me suis séparée du père de mon enfant alors âgé de 5 ans mais nous ne sommes pas passés devant le JAF.
Depuis 5 ans j'habite une autre région et le père de mon fils ne donne plus de nouvelles, il n'a jamais payé de pension alimentaire (depuis 9 ans), ne téléphone pas à son fils...
Depuis 4 ans, j'ai refait ma vie et je me suis pacsée depuis presque 2 ans.
J'aimerais savoir si je peux déchoir le père de mon fils de ses droits de façon à ce que mon nouveau compagnon puisse lui être son tuteur légal.
Merci de me dire comment je dois faire et qui aller voir.
Je vous en remercie.

Par **clyne51**, le **17/06/2008** à **06:24**

bonjour,
Je suis dans le meme cas que toi et moi meme aimerais savoir si mon fiancé peut devenir tuteur légal de ma fille.
Peux tu me renseigner si tu as des informations a ce sujet.
Je te remercie.